

FACTURE EXPORT

Mentions impératives

1	Raison sociale complète (siren, rcs et ville d'immatriculation, forme sociale pour le vendeur), adresse des deux parties
2	N° d'identification à la TVA du vendeur et de l'acquéreur (<i>livraison intracommunautaire</i>)
3	Date et n° de facture - la facture doit comporter un n° unique basé sur une séquence chronologique et continue propre à l'entreprise -
4	Date de la facture et date de la transaction ou de la réalisation de la prestation de service
5	Dénomination précise des biens ou services fournis. Celle-ci doit permettre d'identifier le bien ou la prestation, ce qui exclut l'emploi de termes génériques ou suivis de références
6	Prix unitaire hors taxes Il est tout à fait possible d'utiliser une devise autre que l'euro. La facture reprendra toujours la devise exprimée dans l'accord commercial
7	Taux de TVA applicable. Quand l'opération est exonérée de TVA (livraison intracommunautaire) en vertu de l'art 262 ter 1 du CGI, la mention d'exonération doit figurer sur la facture en se référant à l'art. du CGI
8	Rabais, remises, ristournes ou escomptes
9	Tout impôt, droit, taxe de toute nature autre que la TVA mais dont le montant se calcule en addition de cette dernière
10	Montant de la taxe à payer, le montant HT et le total TTC

Mentions seulement recommandées

11	Origine et provenance de la marchandise
12	Prix du fret, de l'emballage et de l'assurance
13	INCOTERM utilisé Nomenclature douanière
14	Conditions de paiement particulières (<i>contre remise documentaire, swift...</i>)
15	Clause de réserve de propriété et clause de règlement des différends... (<i>conditions générales de vente au verso de la facture</i>)